

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

finito Gel antimites

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	finito Gel antimites
Synonymes	CPID 677199
Code du produit	308_680618.000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	[PT 19-02] Appâts et répulsifs non appliqués directement sur la peau humaine ou animale
--	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG Lavendelweg 2 CH-6281 Hochdorf Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h] chemikalien@balthasar.ch
---	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]

Date d'émission 15.01.2021

Version 2.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Sensibilisants cutanés, Catégorie 1, H317
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3, H412

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P261: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Lavandin absolute, No.-CAS 91722-69-9, No.-CE 294-470-6
Citronellol, No.-CAS 106-22-9, No.-CE 203-375-0
Nopyl acetate, No.-CAS 128-51-8, No.-CE 204-891-9
3-Methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-on, No.-CAS 127-51-5, No.-CE 204-846-3
Geraniol, No.-CAS 106-24-1, No.-CE 203-377-1
Benzofuran-2-yl methyl ketone, No.-CAS 1646-26-0, No.-CE 216-706-9
Pelargonium graveolens, ext., No.-CAS 90082-51-2, No.-CE 290-140-0
Citral, No.-CAS 5392-40-5, No.-CE 226-394-6
Piperonal, No.-CAS 120-57-0

2.3. Autres dangers Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Insecticide.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Lavandin absolute	5% - 10%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 3 H412	No.-CAS: 91722-69-9 No.-CE: 294-470-6
Allyl heptanoate	1% - 2,5%	Acute Tox. 4 H302, Acute Tox. 3 H311, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Chronic 1 H410	No.-CAS: 142-19-8 No.-CE: 205-527-1
Citronellol	1% - 2,5%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1B H317	No.-CAS: 106-22-9 No.-CE: 203-375-0
Nerol	1% - 2,5%	Skin Irrit. 2 H315	No.-CAS: 106-25-2 No.-CE: 203-378-7
Dimyrcetol (component 2 - 2,6-Dimethyloct-7-en-2-ol)	1% - 2,5%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 18479-58-8 No.-CE: 242-362-4
Nopyl acetate	1% - 2,5%	Skin Sens. 1 H317, Eye Irrit. 2 H319, Aquatic Chronic 2 H411	No.-CAS: 128-51-8 No.-CE: 204-891-9
3-Methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-on	0,1% - 1%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 2 H411	No.-CAS: 127-51-5 No.-CE: 204-846-3
Geraniol	0,1% - 1%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Skin Sens. 1 H317	No.-CAS: 106-24-1 No.-CE: 203-377-1
Benzofuran-2-yl methyl ketone	0,1% - 1%	Skin Sens. 1B H317	No.-CAS: 1646-26-0 No.-CE: 216-706-9
Pelargonium graveolens, ext.	0,1% - 1%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1B H317, Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 90082-51-2 No.-CE: 290-140-0
Citral	0,1% - 1%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317	No.-CAS: 5392-40-5 No.-CE: 226-394-6 No.-Index: 605-019-00-3
Piperonal	0,1% - 1%	Skin Sens. 1B H317	No.-CAS: 120-57-0
Ethylene dodecanedioate	0,1% - 1%	Aquatic Acute 1 H400	No.-CAS: 54982-83-1 No.-CE: 259-423-6
reaction mass of cis- and trans-cyclohexadec-8-en-1-one	0,1% - 1%	Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410	No.-CAS: 3100-36-5 No.-CE: 401-700-2 No.-Index: 606-046-00-3

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Pas de précautions spéciales.
Contact avec la peau	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains Gants en latex. Gants de protection conformes à EN 374. Temps

	de percée: 1 h.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Ne pas chauffer le produit.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Violet.
Odeur	Caractéristique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	90°C
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	Non applicable.
Viscosité cinématique:	< 7 mm ² /s [40°C]
Solubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	0.69 hPa
Densité et/ou densité relative:	0.986 - 0996 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4. Conditions à éviter	Chauffé en présence d'air.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut irriter les yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Expérience chez l'homme	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. CE50/48h/daphnie = 0,0017 mg/l.
12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Numéro d'élimination des déchets: 20 03 99.
Emballages contaminés	L' emballage entièrement vide doivent être éliminés avec les déchets urbains. L' emballage partiellement vides doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU	Non applicable.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Règlement type des ONU	
ADR/RID	Non réglementé.

IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115): les adolescents de moins de 18 ans ne peuvent entrer en contact avec ce produit ou être exposés à ce produit au travail, si cela est prévu par les réglementations éducatives respectives afin d'atteindre leurs objectifs éducatifs et les conditions préalables du plan d'éducation sont remplies. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle de base ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = ?. VOC (CH) = 0%
------------------------------------	---

Produit biocide	CHZ6241 Substance active 7,67 % .
------------------------	--------------------------------------

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
---	--------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H302: Nocif en cas d'ingestion. H311: Toxique par contact cutané. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi

Application uniquement d'après le mode d'emploi Voir mode d'emploi de produit. Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.